

# Pages de gauche

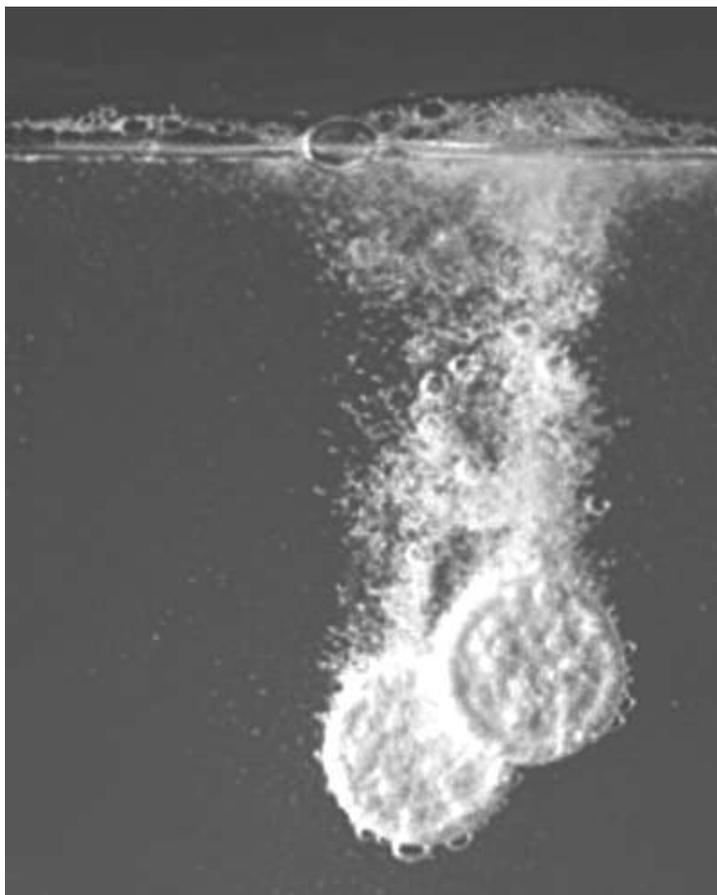
Mensuel d'opinions socialistes

## ÉDITORIAL

### Justice fiscale!

Le débat fiscal a enfin été lancé en Suisse. Mais la gauche peine à avancer ses arguments. Pourquoi? Premièrement, les déclarations du socialiste français Montebourg, justifiées sur le fond, pèchent par un manque de coordination avec ses camarades helvètes. Du coup, la droite suisse, a su retourner cette «attaque», en prétendant qu'il s'agissait d'une insupportable ingérence étrangère. La défense de la justice fiscale peut désormais facilement être décrite comme une trahison patriotique. Deuxièmement, divers débats ont été mélangés (à dessein), celui sur les forfaits fiscaux des riches étrangers, sur l'imposition des personnes, des sociétés, etc. Dans ce grand flou, l'initiative du PS pour la justice fiscale a disparu. Troisièmement, la presse (à la notable exception du *Courrier*) a fait preuve de sa parfaite servilité au service de la bourgeoisie. Quatrièmement, la réponse des socialistes a été au mieux timide, au pire injustifiable. Alors même que la conseillère fédérale PDC Leuthard trouve injuste les forfaits fiscaux, la camarade présidente Calmy-Rey joint sa voix au cortège des défenseurs de l'injustice fiscale en prétendant que «la fiscalité est un marché dans lequel la concurrence doit pouvoir s'exprimer». Quel gâchis! La gauche, et il n'est pas trop tard, doit reprendre la main sur le sujet; montrer que le système fiscal suisse est injuste; que la prétendue «concurrence» n'est qu'une fiction pour baisser les impôts des plus riches; que l'économie de prédation au détriment de ses voisins n'est pas une solution viable; que la Suisse, enfin, se trouve de plus en plus isolée. La contre-offensive doit se faire à l'interne, bien sûr; notamment par le biais de l'initiative pour la justice fiscale. Mais surtout, elle doit être coordonnée au niveau européen, afin de lutter efficacement contre tous les paradis fiscaux. Que les socialistes, en Suisse, en France et ailleurs, montrent que la solidarité internationale n'est pas un vain mot!

Red.



dp

## DOSSIER: CES CAISSES QUI VOUS RENDENT MALADES

### Caisse unique: le grand débat

*La votation du 11 mars prochain sur l'initiative populaire «pour une caisse maladie unique et sociale» constitue un enjeu majeur pour l'avenir des politiques sociales. S'il est un domaine des assurances sociales, où le financement est injuste et où le fonctionnement donne tout le pouvoir à des intérêts privés opaques, c'est bien celui de l'assurance-maladie.*

*La votation représente un tournant en matière de politique sociale: soit l'initiative l'emporte et on change de cap vers un financement plus juste et un fonctionnement plus transparent et plus efficace de l'assurance maladie, soit l'initiative est refusée et les caisses maladie vont exercer une pression encore plus forte pour gérer à leur guise le système de santé.*

*Deux mois avant la votation, la campagne bat déjà son plein en Suisse romande. Les caisses maladie, relayées par la droite et Pascal Couchepin, mettent tout leur poids pour faire échouer l'initiative. Il est indispensable que la gauche se mobilise en faveur de l'initiative.*

Réd.

**Point fort**  
Les riches de plus en plus riches

Page 3

**Cantons**  
Elections cantonales vaudoises

Page 11

**Culture**  
Théâtre romand et lieux de programmation

Page 14

# Des moutons et des hommes

Pages de gauche  
Mensuel d'opinions socialistes

Le loup est revenu. Et il tue des moutons. C'est un problème: Alors on décide que le loup est abattable s'il a tué plus de 20 moutons. Ou trente, il y a des experts pour calculer cela, personne ne sait comment. C'est la nature qui justifie cette proportion: il est dans la nature du loup de tuer et du mouton de mourir, surtout semble-t-il lorsqu'il est domestiqué car il n'est sans doute pas naturel pour un animal, d'être domestiqué. Disons alors qu'il existe des inégalités naturelles face à l'agonie.

Les Américains ont attaqué l'Irak. 600.000 morts, selon la revue *The Lancet*, dont, il est vrai, les soldats de Saddam. Mettons donc...300.000 civils, tués directement ou indirectement, en particulier du fait des conflits internes générés par... l'apprentissage de la démocratie. Des civils innocents du crime perpétré contre les deux tours du WTC qui ont provoqué, comme on sait, presque 3.000 morts. Cela nous donne donc un américain innocent occis contre 100 Irakiens innocents. (On nous pardonnera d'oublier, dans cette démonstration, les quelques caniches «Blair et pur» qui ont aboyé avec les américains). Cette proportion n'est pas choquante pour autant qu'on admette que la guerre contre l'Irak a été voulue par Dieu, lequel, comme chacun sait, a institué qu'il est dans la nature de l'administration américaine d'avoir raison.

1 loup contre 20 moutons. Un américain contre 100 Irakiens: Voilà qui nous démontre irréfutablement la supériorité... naturelle de l'homme sur l'animal. Mais

allons plus loin: Un éleveur valaisan touche quelque 45 francs par mouton occis par le loup. La guerre en Irak a coûté au bas mot 350 milliards de \$ jusqu'ici. Cela nous met la mort d'un civil Irakien à quelque 1.650.000 \$: voilà encore de quoi prouver la supériorité de l'homme sur l'animal.

Mais là, pourtant, on se met à douter: Il est dans la nature du loup de tuer. Il est dans la nature de l'administration américaine d'avoir le droit de tuer (par décision de Dieu, semble-t-il...).

Il y a alors une petite phrase de Jean Rostand, le regretté biologiste, qui nous revient en tête: «La nature voudrait-elle nous donner des leçons que nous ne serions encore pas obligés de les suivre», disait-il.

Vous avez bien lu: Il est de notre libre arbitre de suivre ou non les enseignements de la nature. Nous pouvons donc les refuser et ce pour une raison bien simple: La nature peut être d'une ignoble cruauté, d'une aveugle sauvagerie. C'est alors notre privilège, notre devoir de faire mieux qu'elle.

Le loup, bien sûr, n'a pas le choix et le mouton non plus. Mais l'homme si. Après tout, pour ne prendre que cet exemple, si nous voulions suivre les lois de la nature, nous devrions supprimer l'AVS: il est «naturel» que les plus faibles meurent.

Reste alors à convaincre l'administration américaine qu'elle est composée d'hommes et non de loups. Rude tâche, surtout si Dieu n'a jamais entendu parler de Jean Rostand...

Martial Gottraux

## SOMMAIRE

- 1 Oser et gagner
- 2 Ymago aurait pu être plus imaginaire
- 3 PA 2011, en tracteur vers le libéralisme
- 4 Les défis de Rafael Correa, président outsider de l'Equateur
- 5 à 10 Dossier: La gauche et la neutralité suisse
- 11 L'offensive du PSS en matière d'intégration...
- 12 Le pragmatisme, clé du succès?
- 13 Sarko, Sarclo et football
- 14 La nouvelle Internationale syndicale
- 16 La dernière – Agenda

## PARADIS FISCAL



Abonnement annuel: Fr.49.–  
Abonnement de soutien: Fr.130.–  
Abonnement réduit (AVS, AI, étudiant-e-s, chô-m-euse-eur-s): Fr.29.–  
CCP 17-795703-3

Contact par courrier ou à  
info@pagesdegauche.ch  
www.pagesdegauche.ch

**Rédaction et secrétariat:**  
Case postale 7126, 1002 Lausanne  
info@pagesdegauche.ch

**Rédaction:**  
Maurizio Colella (MC), Romain Felli (RF),  
Stefanie Habersaat(SH), André Mach  
(AM), Cyril Mizrahi (CM), Philippe Mivelaz  
(PhMi), Rebecca Ruiz (RR), Mathias Schaefer  
(MS), Julien Wicki (JW).

**Comité:**  
Olivier Barraud, Valérie Boillat, Michel  
Cambrosio, Dan Gallin, Lyonel Kaufmann,  
Pierre-Yves Maillard, Jean-Marie Meiland,  
Stéphane Montangero, Chantal Peyer, Eric  
Peytremann, Florian Ruf, Géraldine Savary,  
Alberto Velasco.

**Comité de parrainage:**  
Franco Cavalli, Valérie Garbani, Stéphane  
Rossini.

**Collaboration permanente:**  
Christian D'Andrès, Grégoire Junod, Philipp  
Müller, Christian Vulliod.

**Webmaster:**  
Romain Felli.

**Maquette:**  
Marc Dubois, MDVR, Lausanne.

**Mise en page:**  
Joël Burri, Les Clées.

**Impression:**  
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix.

# La concentration de la fortune en Suisse s'accroît

Les récentes statistiques sur la fortune des personnes physiques montrent l'accroissement de la concentration des richesses en Suisse.

Les classements des plus grosses fortunes du magazine *Bilan* de la fin 2006 l'avaient déjà laissé supposer; cette fois, ce sont les statistiques officielles qui le confirment: la fortune des personnes physiques en Suisse n'a cessé de croître et de se concentrer ces dernières années, et cela dans des proportions considérables.

Lorsqu'il s'agit de promouvoir les réformes fiscales allégeant les impôts des entreprises ou des rémunérations des cadres, notre ministre des finances, H.-R. Merz, n'est pas avare en études statistiques et argumentaires complexes. En revanche, lorsqu'il s'agit de commenter les nouvelles statistiques sur la fortune des personnes physiques publiées tous les six ans par l'administration fédérale des contributions, pas

un mot de commentaire, même pas de communiqué de presse de la part des services de H.-R. Merz. Les données sont discrètement mises sur le site de l'administration. Pourtant, ces résultats sont particulièrement intéressants et justifient des réformes qui iraient à l'encontre des mesures proposées par le radical Merz.

## CONCENTRATION ACCRUE DE LA FORTUNE

Depuis la récession du début des années 1990, le chômage a progressé de manière très importante, le nombre de *working poor* a pris l'ascenseur et la croissance économique est restée anémique. Pourtant, durant la même période, la fortune des personnes physiques a augmenté de manière fulgurante. Ainsi, en douze ans,

depuis 1991, date de la première statistique, la fortune des personnes physiques a quasiment doublé en francs courants, passant de 530 milliards en 1991 à près de 1'000 MILLIARDS de francs en 2003 (voir tableau ci-dessous). Même en tenant compte de l'inflation, environ 1% par an, la progression est considérable.

En 2003, 3.7% des contribuables concentraient 54% de la fortune suisse; 0.38% près de 27% et 0.14% (les contribuables avec plus de 10 millions de fortune) près de 20%. Par rapport à 1991 (0.29% «ne détenait que» 19% de la fortune), la concentration de la fortune s'est accentuée parmi les plus riches de la société.

A l'autre bout de l'échelle, les contribuables qui disposaient d'une fortune infé-

rieure à 100'000 francs (les trois premières lignes du tableau, soit 74% des contribuables) détenaient 10% de la fortune totale en 1991; en 2003, cette catégorie de contribuable, un peu moins de 70%, ne disposait plus que de 5.5% de la fortune totale.

Pourtant, les chiffres de l'administration fédérale des contributions sous-estiment encore la réalité. D'une part, certains éléments de la fortune ne sont pas pris en considération dans la statistique et les immeubles sont recensés selon leur valeur fiscale cantonale, alors que la valeur vénale est généralement beaucoup plus élevée. D'autre part, ils se basent sur les déclarations d'impôt; or, il est connu que les grosses fortunes sont très bien conseillées pour faire valoir toutes les astuces pour minimiser leurs charges fiscales. Enfin, le système de «forfaits fiscaux» pour les étrangers tend encore à minimiser le calcul de la fortune en Suisse.

## LA CONCURRENCE FISCALE FAIT SES EFFETS

En analysant plus en détails l'évolution par canton, l'impact de la concurrence fiscale se répercute clairement sur la répartition des grosses fortunes selon les cantons depuis 1991. Ainsi, on peut voir que les «paradis fiscaux» de certains petits cantons alémaniques (Schwyz, Nidwald, Appenzell-Rhodes intérieures et Zoug dans une moindre mesure) et aussi Zurich ont attiré de plus en plus de grosses fortunes entre 1991 et 2003. Et la concurrence fiscale s'est encore fortement intensifiée au cours des trois dernières années! Un argument supplémentaire pour signer l'initiative socialiste «pour des impôts équitables. Stop aux abus de la concurrence fiscale»: à télécharger: <http://www.justice-fiscale.ch>

André Mach

## STATISTIQUE DE LA FORTUNE DES PERSONNES PHYSIQUES EN SUISSE

Classes de fortune nette en 1'000 frs.	Nombre de contribuables (chiffres absolus et en %)			Fortune nette (en millions de francs et en %)		
	1991	1997	2003	1991	1997	2003
0	1'227'934 (32.66%)	1'194'139 (30.86%)	1'277'671 (29.12%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
1-49	1'127'470 (29.98)	1'102'753 (28.50)	1'271'595 (28.98)	22'028.6 (4.16)	21'160.9 (2.82)	22'805.1 (2.29)
50-99	425'130 (11.31)	410'988 (10.62)	449'744 (10.25)	30'568.8 (5.77)	29'635.3 (3.95)	32'681.4 (3.28)
100-199	413'756 (11.00)	413'205 (10.68)	458'747 (10.45)	58'717.3 (11.08)	59'429.6 (7.92)	66'188.8 (6.65)
200-499	374'514 (9.96)	453'948 (11.73)	526'058 (11.99)	115'447.2 (21.78)	143'629.0 (19.15)	168'427.5 (16.92)
500-999	118'524 (3.15)	177'441 (4.59)	240'747 (5.49)	80'623.0 (15.21)	121'811.1 (16.24)	166'804.7 (16.75)
1000-...	72'822 (1.94)	117'243 (3.03)	163'469 (3.73)	222'725.9 (42.00)	374'298.4 (49.91)	538'695.0 (54.11)
Dont 5'000-...	7'393 (0.29)	12'119 (0.31)	16'487 (0.38)	101'899.7 (19.22)	177'810.9 (23.71)	266'869.4 (26.81)
Dont 10'000-...			6'173 (0.14)			196'396.8 (19.73)
Total	3'760'150 (100)	3'869'717 (100)	4'388'031 (100)	530'110.8 (100)	749'964.4 (100)	995'602.4 (100)

Sources: Administration fédérale des contributions. *Statistique de la fortune des personnes physiques pour l'ensemble de la Suisse (1991, 1997 et 2003).*

# Un livre de combats

A l'occasion des 125 ans de l'Union syndicale suisse (USS), un groupe d'historien-ne-s publie un livre important sur l'histoire des syndicats en Suisse. Il permet de faire le point sur leurs combats, leurs défaites et leurs victoires.

L'ouvrage est organisé autour d'une «chronique» de Bernard Degen. Celui-ci suit de manière chronologique, en six chapitres, l'évolution du mouvement syndical suisse. Par ailleurs, de brefs encadrés (2-6 pages) écrits par de nombreux auteurs, viennent émailler le texte. Signalons également la très abondante et convaincante iconographie choisie par Roland Gretler. L'ouvrage, bien qu'il ne soit pas écrit dans un style universitaire, contient néanmoins une bibliographie thématique. Le tout est très agréable à lire, instructif et d'accès plutôt facile. A ce titre, même si la volonté de s'adresser «à tous les travailleurs et à toutes les travailleuses» semble un peu illusoire, cet ouvrage peut potentiellement toucher un large public.

## UNE HISTOIRE SOCIALE DES LUTTES

L'histoire syndicale ainsi décrite commence au XIX<sup>ème</sup> siècle avec les premières formes d'organisation de mouvements de travailleurs, ainsi que la créa-

tion des premiers syndicats, inséparables du développement industriel. La première guerre mondiale, suivie de la grève générale de 1918 a été un tournant pour le mouvement ouvrier. En même temps que des avantages sociaux sont obtenus, les syndicats commencent à être considérés comme des partenaires à part entière (premières formulations de la «paix du travail»). L'intégration progressive aux institutions suisses débouche sur une politique d'union nationale durant la seconde guerre mondiale. La période de prospérité qui s'ensuit, dans l'ombre de la guerre froide, a confirmé la pleine intégration des syndicats au système politique suisse, ce qui s'est traduit notamment par une participation à la «défense spirituelle» du pays et par un anti-communisme marqué. Ces positions d'intégration ont conduit les appareils syndicaux à ignorer les formes plus directes et combatives d'actions, ainsi que les revendications issues des nouveaux mouvements sociaux des années 1970. Le dernier chapitre

présente néanmoins, un mouvement syndical, depuis les années 1980, beaucoup plus ouvert aux femmes, aux immigré-es, ainsi qu'aux nouvelles revendications portant sur la qualité de vie, l'environnement, etc.

Le texte de Bernard Degen constitue un abrégé d'histoire sociale et économique de la Suisse. Son intérêt est de restituer chacune des phases du développement du mouvement syndical dans son contexte historique, politique et social. Une riche information est alors livrée en moins de 350 pages. La brièveté de l'ouvrage, couplée à la longueur de la période étudiée (125 ans environ) a contraint à un certain nombre de choix sur les phénomènes étudiés. Le point de vue adopté est essentiellement celui par «par en haut» des structures syndicales, plutôt que l'action concrète des travailleuses et travailleurs.

Ceci conduit, comme l'a fait remarquer Hans-Ulrich Jost (*Wochenzeitung*, 14.12.06) à mettre plutôt l'accent sur le rôle de partenaires sociaux des syndicats (paix du travail, conventions collectives,...) que sur la lutte des classes. D'une manière générale, l'ouvrage se veut plutôt une description qu'un jugement politique sur l'action des syndicats.

## QUELQUES MANQUES

Il aurait peut-être été souhaitable de mettre davantage l'accent sur les idées. Les motivations et les justifications idéologiques de l'action des syndicats à différentes époques sont très peu traitées. Certains éléments sont abordés (abandon du terme «lutte des classes», participation à la «défense spirituelle», anti-communisme viscéral, ...) mais de manière très fragmentaire. De même, la question des liens entre partis politiques (notamment PS, mais aussi autres composantes de la gauche) et syndicats n'est qu'esquissée.

Le choix de recourir à de nombreux encadrés, rédigés par des auteurs-trices différent-e-s, ne se révèle qu'à moitié judicieux. Ce choix est pleinement convaincant lorsqu'il s'agit de mettre en avant sur deux pages des figures illustres ou oubliées du mouvement syndical (par exemple Margarethe Faas-Hardegger, Rosa Bloch-Bollag, Any Klawa-Morf, Max Weber ou Vasco Pedrina) de même que des événements ou des situations de portées anecdotiques ou régionales. Par contre, le fait de reléguer dans des encadrés (excellents en eux-mêmes) des questions qui nous semblent centrales à *Pages de gauche*, comme la situation des femmes, des étrangères-ères ou la solidarité internationale, est plus problématique. On a parfois l'impression que cela a permis de s'affranchir de ces questions dans le corps du texte. Alors que ces thématiques sont peut-être celles qui font problème dans l'histoire des syndicats et qui permettent de juger de leur action.

## QUE FAIRE?

Au final néanmoins, malgré quelques réserves, cet ouvrage est le bienvenu. Il vient combler un manque important et mérite d'être lu par toute personne engagée à gauche. Comme le disait Walter Benjamin à propos de l'histoire des luttes sociales: «Il existe une entente tacite entre les générations passées et la nôtre. Sur Terre nous avons été attendus». Nous savons ce que nos prédécesseurs ont fait. A nous de poursuivre le combat.

Romain Felli

Valérie Boillat, Bernard Degen, Elisabeth Joris, Stefan Keller, Albert Tanner, Rolf Zimmermann (dirs.), *La valeur du travail. Histoire et histoires des syndicats suisses*, Lausanne, Antipodes, 2006, 330 p.

## DOSSIER: CAISSE MALADIE UNIQUE ET SOCIALE

# Lobbyisme contre démocratie

Face à la rationalité, la polémique gratuite. Face à l'information des citoyens, une propagande qui frise constamment le mensonge, voire est mensongère. Face à la revendication légitime de la mise en place d'une assurance-maladie démocratique dans son fonctionnement et équitable dans son financement, le populisme bas de gamme. Voilà en substance les armes dont se servent avec une assiduité croissante Santesuisse, l'association faïtière des caisses-maladie, le conseiller fédéral valaisan, et la quasi-totalité des parlementaires de droite, qui ne font que répété les arguments des caisses-maladie. Aucun lobby n'est aussi bien représenté aux Chambres fédérales que ces dernières.

Il s'agit d'un scénario classique en politique suisse. Un scénario qui, du point de vue de la droite, a fait ses preuves tout au long de l'histoire politique de notre pays. Chaque fois qu'un projet de la gauche met en cause des intérêts, appelons-les vitaux, du «bloc bourgeois», ce dernier choisit le dénigrement et la peur. Pour après accourir tel un chevalier blanc au secours d'un peuple suisse prétendument menacé par une gauche devenue folle en criant que le statu quo vaut finalement mieux.

«Il en va de la continuité de l'Etat bourgeois» disait en substance le radical Edmund Schulthess, ministre de l'économie, en 1935 quand la gauche helvétique et les syndicats voulaient obliger la Confédération d'agir contre l'effet dévastateur de la plus grande crise économique du 20<sup>ème</sup> siècle. «Je me battrai à mort» dit son épigone

d'aujourd'hui, Pascal Couchepin. **ANTISOCIAL ET INEFFICACE** La votation du 11 mars prochain sur l'initiative «pour une caisse maladie unique et sociale» constitue sans aucun doute un enjeu majeur pour l'avenir des politiques sociales et de la politique tout court en Suisse. S'il est un domaine des assurances sociales, où le financement est injuste et où le fonctionnement donne tout le pouvoir à des intérêts privés opaques, c'est bien celui de l'assurance-maladie.

L'essentiel des dépenses en matière de santé portent sur les épaules des assuré-e-s. Le financement par l'Etat des coûts de la santé en Suisse est le plus bas de tous les pays européens. De 1971 à 2000, la part financée par les pouvoirs publics a baissé de 39.5% à 25.3%. Les primes de l'assurance-maladie ont augmenté de plus de 50% depuis 1999. Leur croissance est nettement plus importante

que celle des coûts de la santé. Premier résultat: les assuré-e-s et les pouvoirs publics paient les frais d'un système opaque de gestion et de soi-disante concurrence entre caisses d'assurance-maladie. Deuxième résultat: les coûts de la santé en Suisse sont parmi les plus élevés de la planète après les Etats-Unis.

La hausse des primes compte par ailleurs parmi les principaux facteurs explicatifs de la baisse du pouvoir d'achat des classes moyennes helvétiques, c'est-à-dire de toutes celles et de tous ceux qui ne bénéficient pas de subsides d'assurance, mais dont le revenu croît moins rapidement que ne le fait le chiffre inscrit chaque mois sur le bulletin de versement envoyé par leur caisse-maladie.

## L'ALTERNATIVE

Face à cette réalité, le choix politique du 11 mars pro-

chain est simple. D'une part, sans révolutionner complètement la politique de la santé et l'assurance-maladie, la «caisse unique» apporte de nombreuses réponses aux problèmes actuels: elle allègera les charges pesant les classes moyennes (quoi qu'en dise Santesuisse), rendra le fonctionnement de l'assurance-maladie plus transparent et efficace et permettra de mieux faire face au problème structurel de l'augmentation des coûts de la santé.

D'autre part, l'aboutissement de l'initiative ou un fort pourcentage de voix favorables constituerait un désaveu cinglant des lobbys en tous genres qui continuent à croire que faire la politique en Suisse équivaut à organiser la plupart des domaines de la vie économique et sociale en fonction de leurs intérêts.

André Mach et  
Philipp Müller

## CHERCHEZ L'ERREUR!



Une gestion hors de contrôle: l'opacité des caisses

6

Caisses maladie: le plus puissant lobby du Parlement fédéral

7

La concurrence entre caisses est un échec

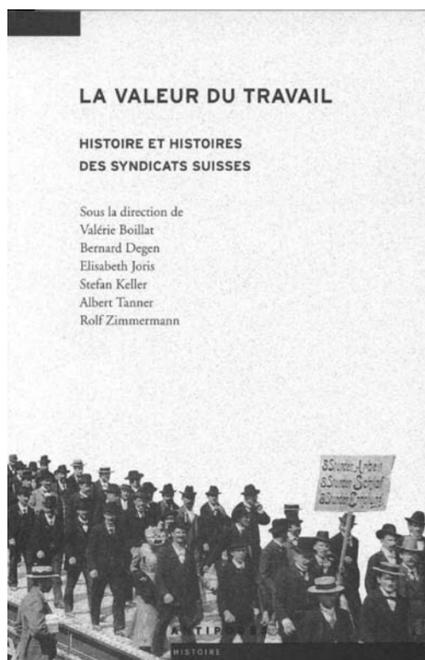
8

A quoi ressemblerait l'organisation de la caisse unique?

9

Interview avec Pierre-Yves Maillard

10



## DOSSIER: CAISSE MALADIE UNIQUE ET SOCIALE

# Une gestion hors de contrôle

*Derrière l'image lisse des gestionnaires d'assurances maladie, se cachent de multiples intérêts et des pratiques comptables opaques. Sans parler du scandale du financement par les primes des assuré-e-s de la campagne de Santé-suisse contre l'initiative pour une caisse unique.*

Par Pierre Leflorentin

Lors d'une émission d'Infrarouge en automne 2005, Pierre-Yves Maillard avait confronté Pascal Couchepin, le chef du Département fédéral de l'Intérieur, avec des chiffres qui prouvaient que dans le canton de Vaud, de 2001 à 2005, les primes avaient augmenté de 300 millions de francs de plus que ce qu'aurait justifié une simple répercussion de l'augmentation du coût des soins. Les réserves étaient donc passées au double de la norme légale, donc à près de 30% au lieu des 15% prescrits, sans qu'aucune concurrence n'ait fonctionné et sans que l'office fédéral compétent ne soit intervenu. Pascal Couchepin, qui avait essayé de démentir l'argument en prétendant que les chiffres de Pierre-Yves Maillard étaient faux, a dû concéder quelques semaines plus tard par écrit: «Il est exact que les réserves des assureurs du canton de Vaud sont supérieures dans une proportion importante à celles nécessaires pour chaque assurance sur le plan national. Nous vous confirmons qu'il ne semble pas juste que cette situation perdure. [...] Nous avons donné l'instruction à l'OFSP de réduire les réserves excédentaires des assureurs dans le canton de Vaud dans un délai de 5 ans.»

## CALCUL D'ÉPICIERIS?

Les caisses maladie affichent depuis quelques années un rendement sur leurs placements qui est systématiquement 3-4% en dessous du rendement qu'obtient la CNA. Cette différence correspond à une perte assez considérable de 210 à 280 millions de francs par année. Lors d'une nouvelle discussion à Infra-

rouge le 9 mai 2006, confronté à cet argument par Pierre-Yves Maillard, le président de la CSS Pierre Boillat prétend que la CSS a obtenu une performance de 9% sur ses placements en 2005. A la lecture du rapport annuel de la CSS qui paraît peu après cette émission, nous découvrons avec surprise que le rendement déclaré dans le bilan est seulement de 3.5%. Une lecture des annexes aux comptes éclaircit le mystère: les placements en titres sont inscrits à leur valeur historique de la valeur basse, tandis que les terrains et immeubles y figurent à leur valeur d'achat. Cette manière de faire correspond aux directives de l'OFSP qui n'a pas jugé utile d'adapter ses normes en 1996 ou 1997 quand toutes les autres assurances sociales ont introduit l'obligation de mettre au bilan les placements à la valeur du marché. Qu'est-ce que cela veut dire? Les réserves et les provisions des caisses maladie sont vraisemblablement massivement sous-évaluées: nous pouvons être actuellement à 25% ou 30% au niveau national et entre 40% et 50% dans le canton de Vaud. Deuxièmement, ce manque total de transparence permet aux assureurs de transférer des bénéfices à des sociétés «amies» sans que cela ne devienne visible au niveau de la comptabilité.

## PROPAGANDE PAYÉE PAR NOS PRIMES

Le rapport d'activité de Santé-suisse pour 2005 indique que l'association faitière des assureurs maladie a constitué en 2004 et 2005 un «fonds politique», sans doute destiné à combattre l'initiative populaire pour une caisse unique, à hauteur de 7 millions de francs! Comment est-ce

que Santé-suisse a pu trouver ces 7 millions? C'est simple: elle facture des cotisations et des prestations aux caisses maladie membres. Ces cotisations et ces prestations facturées rapportent chaque année environ 3 millions de plus que ce que Santé-suisse ne consomme en salaires ou en matériel. Autrement dit: ce sont nos primes qui servent à financer la propagande des assureurs pour défendre leurs intérêts de boutique. Et aussi l'argent du contribuable qui finance les primes par les subsides à raison d'environ 15% du montant total. Des 7 millions du fonds de propagande de Santé-suisse, il y a donc environ 1 million qui est financé par l'impôt. Cette pratique, ouvertement avouée par le président de Santé-suisse, M. Christoffel Brändli, le 15 juin en séance du Conseil des Etats, est tout simplement scandaleuse.

Après les postes de conseils d'administration des grands assureurs offerts à quantité de parlementaires – 8 parlementaires employés parmi les commissions décisives de la sécurité sociale et de la santé –, les «enveloppes» du Groupe Mutuel – 5'000 à 10'000 francs payés pour chaque réunion d'un «groupe de réflexion» avec 5 parlementaires concernés –, nous assistons maintenant à une nouvelle phase dans la corruption de la vie politique suisse. Avec la différence de taille que, cette fois-ci, elle est financée ouvertement par les primes obligatoires d'assurance sociale et l'argent du contribuable.

## UNE ATTITUDE DE CONFIANCE ABSOLUE

L'Allemagne a introduit en début d'année de nouvelles directives qui prévoient

que les caisses doivent annoncer de manière intégrale les salaires payés à leurs organes dirigeants et ne peuvent plus verser à leurs directions des salaires plus élevés que nécessaire. En Suisse, le Conseil fédéral a déclaré récemment suite à une interpellation de Paul Rechsteiner au Conseil National: «Le Conseil fédéral ne voit pas de raison d'intervenir dans les structures des salaires des assureurs maladie aussi longtemps que les coûts administratifs ne dépassent pas les limites généralement admises.» Le salaire de 1'000'000 de francs du PDG du Groupe Mutuel gracieusement financé par nos primes ne choque donc pas outre mesure et n'appelle pas de mesures particulières...

La même confiance absolue est de mise pour les transferts de charges et de bénéfices éventuels à l'intérieur des grands groupes d'assureurs. Un assureur accident qui est en même temps un gros assureur maladie a de fortes chances de retrouver parmi ses dommages accident des assurés LAMal. Quoi de plus naturel que d'essayer de limiter les coûts d'assurances par une imputation de certains frais de contrôle ou de traitement accident à l'assurance maladie qui sera de toute façon refinancée automatiquement par des augmentations de primes?

Article paru dans le numéro spécial de décembre 2006 du mensuel du Parti socialiste vaudois (PSV) «Points forts».

La rédaction de Pages de gauche remercie le PSV d'avoir pu reprendre une version légèrement adaptée de ce texte pour le présent dossier.

## DOSSIER: CAISSE MALADIE UNIQUE ET SOCIALE

# Ces caisses maladie qui nous gouvernent

Les principales caisses maladie disposent de solides relais sous la Coupole fédérale. Brosser leur tableau permet une petite plongée instructive dans la réalité du puissant lobbyisme helvétique.

Par Philippe Mivelaz.

Il y avait, en 2005, 85 assureurs maladie reconnus par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), alors qu'ils étaient encore 110 en 2000. Le nombre élevé d'assurances maladie ne doit pas cacher le fait que la grande majorité des assurés se concentre sur une dizaine d'assureurs formant un véritable cartel: en 2000, il y avait 6'626'586 assurés chez Helsana, CSS, Visana, Swica, Concordia, Groupe Mutuel, Sanitas, Intrax, KPT/CPT, ÖKK.

## UN PUISSANT LOBBY

Les primes d'assurance maladie obligatoire représentent des sommes considérables: selon

l'OFSP, environ 18,5 milliards de francs en 2005. Selon le même office, seuls trois fonctionnaires sont chargés de contrôler les comptes et la gestion des caisses maladie. Ils sont par contre beaucoup plus nombreux à les défendre aux chambres fédérales. Le lobby des caisses maladie est probablement l'un des plus puissants au sein des groupes politiques représentés à Berne (cf. encadré).

Il va sans dire que tout ce beau monde est farouchement opposé à l'idée d'une caisse unique et sociale. Relevons tout de même quelques députés de gauche impliqués dans les assurances maladie, mais partisans de l'initiative: Gisèle Ory (PS/NE):

fondation de service en assurance maladie FOSAMAL; Stéphane Rossini (PS/VS): comité directeur de la caisse d'assurance 57 (caisse syndicale); Luc Recordon (Verts/VD), conseil d'administration de CSS à Montreux.

Les représentants des caisses maladies se retrouvent également au sein de la Commission sociale et de la santé (CSSS), comme celle du Conseil national: Pierre Triponez (président), Jürg Stahl (vice-président), Roland Borer, Felix Gutzwiler, Claude Ruey et Stéphane Rossini. CSSS du Conseil des Etats: Christoffel Brändli, David Eugen, Bruno Frick, Christiane Langenberger, Philipp Stähelin et Gisèle Ory.

## COPINAGE ET BAKSHISH

Au Conseil fédéral, les assureurs sont également en pays conquis: Pascal Couchepin, ministre de la santé, est un proche du directeur général du Groupe Mutuel, Pierre-Marcel Revaz. Ce n'est pas vraiment étonnant dans la mesure où Martigny n'est pas si grand et que tout le monde se connaît, mais lorsque le Groupe Mutuel publie, le 9 juin 2005, une annonce proposant une assurance complémentaire couvrant justement les cinq médecines douces que le conseiller fédéral venait de supprimer de la liste de l'assurance de base six jours plus tôt, cela devrait interpellé quelque peu l'assuré lambda. De son propre aveu, Couchepin disait avoir averti «ses amis assureurs» de préparer une bonne offre. La nouvelle ministre de l'économie Doris Leuthardt faisait quant à elle partie du conseil d'administration de CSS.

Il va sans dire que tous ces représentants des partis de droite ne vont pas se ménager durant la campagne pour s'opposer à la caisse maladie unique et sociale, d'autant plus qu'ils sont même payés pour ça. Claude Ruey et ses collègues avaient dû avouer, en 2005, toucher 5'000 francs par séance de brainstorming intense au sein du «groupe de réflexion» du Groupe Mutuel.

Article paru dans le numéro spécial de décembre 2006 du mensuel du Parti socialiste vaudois (PSV) «Points forts».

La rédaction de Pages de gauche remercie le PSV d'avoir pu reprendre une version légèrement adaptée de ce texte pour le présent dossier.

LES ASSURANCES MALADIE SOUS LA COUPOLE FÉDÉRALE		
Roland Borer		Conseiller au Groupe Mutuel CN <sup>2</sup>
Christoffel Brändli	UDC/GR	Président de Santé-suisse CE
Yves Christen, démissionnaire	PRD/VD	Conseil d'administration d'Helsana CN
Eugen David	PDC/SG	Conseil d'administration Helsana Conseil d'administration Progrès CE
Bruno Frick	PDC/SZ	Conseil d'administration de SWICA CE
Felix Gutzwiler	PRD/ZH	Conseil d'administration de Sanitas et Hirslander Holding – membre de VIPS <sup>1</sup> CN
Norbert Hochreutener	PDC/BE	Membre de l'association suisse d'assurances CN
Christiane Langenberger	PRD/VD	Ombudsman de la soz. Krankenversicherung CE
Theo Maissen	PDC/GR	Conseil d'administration de Concordia CN
Claude Ruey	PLS/VD	Conseil d'administration groupement d'assurances Cosama, Groupe de réflexion Mutuel CN
Simon Schenk	UDC/BE	Conseil d'administration de CPT CN
Fritz Schiesser	PRD/GL	Ombudsman d'assurances privées – membre de VIPS <sup>1</sup> CN
Philipp Stähelin	PDC/TG	Groupe de réflexion Mutuel, Conseil d'administration de l'hôpital de Thurgovie à Frauenfeld CE
Jürg Stahl	UDC/ZH	Membre de la direction du Groupe Mutuel – membre du VIPS <sup>1</sup> CN
Georges Theiler	PRD/LU	Conseil d'administration de Wincare CN
Pierre Triponez	PRD/BE	Groupe de réflexion Mutuel CN
Pascal Couchepin	PRD/VS	Ministre de la santé, Proche du directeur général du Groupe Mutuel, Pierre-Marcel Revaz CF
Doris Leuthardt	PDC/AG	Conseil d'administration de la CSS (jusqu'en 2005); conseil des sociétaires de la CSS CF

<sup>1</sup> VIPS: Association des entreprises pharmaceutiques en Suisse réunissant les producteurs, importateurs et distributeurs

<sup>2</sup> CN: Conseil national / CE: Conseil des Etats / CF: Conseil fédéral

Source: Le Temps du 7 octobre 2005 & www.parlement.ch

## DOSSIER: CAISSE MALADIE UNIQUE ET SOCIALE

## Pourquoi une Caisse unique?

Un constat sévère: Le système actuel basé sur la concurrence est un échec

Monika Dusong  
Ancienne Conseillère d'Etat  
Présidente de la FRC

Fondamentalement, la concurrence dans le domaine de l'assurance obligatoire et sociale a échoué. Alors que normalement la concurrence fait baisser les prix, le contraire est vrai. En effet, le système actuel n'a pas réussi à freiner l'augmentation des coûts de la santé et encore moins l'évolution des primes, au contraire: La hausse constante et massive des primes correspond à 1,5 fois l'évolution des coûts de la santé; (hausse des coûts de la santé depuis 1996: 46%, hausse des primes: 70%). La pseudo concurrence entre les caisses relance à l'infini la spirale des hausses des primes.

Le système est devenu opaque pour la population. Trop de corrections sont nécessaires pour le rendre socialement acceptable. L'OFAS est complètement dépassé par la mission de contrôler plus de 100'000 primes. Les décisions politiques sont prises en faveur des assureurs et au détriment des assurés. Peut-être parce que 80 parlementaires fédéraux sont directement payés d'une manière ou d'une autre par les caisses maladie – avec l'argent de nos primes? La population ne fait plus confiance au système. Le système actuel est basé sur la concurrence. Quelle concurrence en fait?

## LE MYTHE DE LA CONCURRENCE

La concurrence dans le domaine d'une assurance sociale obligatoire est un mythe. Grâce à la Lamal, le catalogue des prestations est strictement identique d'une caisse à l'autre, les tarifs sont fixés par canton selon le Tarmed qui ne donne pas lieu à des différenciations d'une caisse à l'autre et tous les assurés sont couverts de la même manière, sans réserves.

Les différences des primes d'une caisse maladie à l'autre n'ont rien à voir avec les soi-disant performances des assureurs pour réduire leurs frais administratifs. Elles ne peuvent expliquer les différences jusqu'à 40% des primes dans un même canton. Le seul élément où les assureurs peuvent faire des économies substantielles réside dans la détestable chasse aux bons risques, (57% des primes en n'assurant que les bons risques, 37% des primes en se débarrassant des mauvais risques). Or, cette sélection est totalement contraire à l'esprit de la Lamal et officiellement interdite. Avec une caisse unique, pas besoin de mettre en place un coûteux système de compensation puisque l'ensemble de la population constitue la cohorte des assurés.

Voici deux éléments de réflexion dont on parle moins lors de la campagne et qui doivent nous inciter à changer de système afin de retrouver une réelle maîtrise et les caractéristiques d'une assurance sociale. Je ne m'arrêterai donc ni sur le système inique de la prime par tête, ni sur les éléments concernant le fonctionnement de la future caisse. J'aimerais plutôt illustrer combien le système actuel gaspille nos primes et vole les assurés en les chargeant de dépenses inutiles.

## 1. LES RÉSERVES: MANQUE DE TRANSPARENCE ET DE CONTRÔLE

Réserves, capital propre et provisions représentent ensemble près de 40% des primes ou environ 8 milliards de francs. Or, cet argent a eu un rendement de seulement 1,9% en moyenne entre 2000 et 2005. En matière de gestion on fait mieux! La SUVA, souvent critiquée, affiche un rendement moyen de 5%. Cette gestion calamiteuse fait perdre chaque année environ 300 millions de francs aux assurés. Comment est-ce possible? Les réserves et provisions des caisses maladie

figurent à leurs bilans à la valeur historiquement la plus basse ou à la valeur d'achat et non à la valeur réelle; elles sont donc massivement sous-évaluées. Lorsque la bourse va mal, les assurés doivent renflouer les réserves (d'où les énormes hausses des primes de 19% entre 2002 et 2004.) En revanche, ils ne profitent jamais d'une embellie. Les assurances ont par ailleurs le droit explicite de placer leurs réserves auprès de «sociétés liées» – soit les assurances complémentaires lucratives du même assureur, à des conditions favorables à ces dernières, au détriment de l'assurance de base.

La loi ne fixe pas de limite supérieure ni pour les réserves ni pour les provisions. Ces deux éléments importants dans le calcul des primes sont laissés à la libre appréciation des Conseils d'administration des caisses et répondent uniquement à des intérêts commerciaux. Certaines assurances disposent de plus de 40% de réserves, payées avec les primes des assurés. Une Caisse unique n'aurait pas besoin de réserves et de provisions importantes; elles pourraient se limiter à environ 3% ou 4% des dépenses.

## 2. TROP DE GASPILLAGE

Trop de coûts actuels n'ont rien à voir avec les coûts de la santé. Ils résultent directement du système actuel de la multiplicité des assureurs et de la concurrence. L'administration est devenue

tentaculaire, tant au niveau des assurances que des cantons et des prestataires des soins. Les coûts administratifs des assureurs varient entre 6% et 7% des primes brutes contre 2% pour les pays à système dit «à payeur unique». Une Caisse unique ferait ainsi économiser au bas mot 3% de frais administratifs, soit plus d'un demi milliard de francs par année. Afin d'attirer les personnes en bonne santé, les assurances dépensent 11 francs par assuré pour la publicité. Ce sont donc plus de 80 millions de francs inutilement dépensés. Ces changements de caisses voulus et encouragés par le système coûtent très cher. Ce coût peut être actuellement estimé à un montant de 620 francs par assuré qui change de caisse. Si seulement 5% de la population change de caisse, ce sont ainsi 220 millions de francs dépensés pour rien, sans aucun rapport avec les coûts de la santé. Les coûts pour les 87 conseils d'administration et 87 directions pourraient être drastiquement diminués en ayant un seul conseil d'administration et une seule direction. De combien? Mystère. La non transparence érigée en système ne permet pas de connaître le montant des salaires et autres défraiements.

En conclusion, les effets pervers du système actuel dénaturent l'assurance maladie sociale et la rendent inefficace et coûteuse. Il est temps de reprendre le contrôle du système de santé.



## DOSSIER: CAISSE MALADIE UNIQUE ET SOCIALE

## Quelle organisation pour la caisse unique?

Pour dénigrer le projet de la gauche, la droite n'hésite pas à mobiliser le spectre du moloch bureaucratique que serait à ses yeux la caisse unique. En réalité, il existe plusieurs systèmes possibles dont chacun peut s'inspirer des assurances nationales existantes. Présentation et discussion.



Par Oliver Peters, économiste.

La question du changement organisationnel induit par l'avènement de la caisse unique se situe au cœur de l'argumentation des opposants à l'initiative. Face à la polémique de la droite qui prétend que la caisse unique équivaldrait à un monstre administratif, il est nécessaire d'insister sur les modèles d'organisation existants dans d'autres assurances nationales. L'objectif n'est en effet pas de tout changer pour que rien ne change, mais bien de changer ce qu'il faut pour aboutir à un système d'assurance social et efficace qui soit réellement au service des assuré-e-s.

## LES CONDITIONS-CADRES

Soulignons tout d'abord que trois importantes conditions-cadres du système de l'assurance-maladie ne seront pas modifiées en cas de victoire du oui. Premièrement, la répartition des tâches entre la politique et l'assurance restera

inchangée. La Confédération serait ainsi toujours responsable de la garantie de l'obligation de s'assurer, elle contrôlerait les modèles d'assurance et le catalogue des prestations tout en définissant les principes fondateurs de la détermination des primes. Quant à l'assurance, elle serait en charge des paiements, du contrôle des prestataires de soins (hôpitaux, médecins etc.), elle fixerait et encaisserait les primes. En second lieu, l'obligation de contracter entre les médecins et les assureurs ne serait pas touchée. Enfin, étant donné que la planification sanitaire est du ressort des cantons, l'introduction d'une prime d'assurance unique sur le plan national n'est pas à l'ordre du jour.

## LES FORMES POSSIBLES D'ORGANISATION

La seule indication donnée par le texte de l'initiative quant à la forme organisationnelle future concerne le principe d'un contrôle tripartite de la caisse (Etat, assurés, assureurs) et le remplacement

de la concurrence entre caisses par une caisse unique. On peut s'imaginer quatre types d'organisation: Tout d'abord, une caisse nationale avec une administration centralisée (modèle office fédéral). Ensuite, une caisse nationale avec une gestion décentralisée à l'image de la CNA et de l'AI (modèle CNA). Troisièmement la combinaison d'un fonds national d'assurance avec une petite administration centrale et d'un système décentralisé d'application mixte entre public et privé. Autrement dit, il s'agirait de créer une caisse nationale publique tout en maintenant une concurrence de caisses dont les missions seraient cependant limitées à l'application et à l'administration pures et simples. Ce modèle s'inspire directement de l'AVS où les entreprises choisissent leur caisse ou de l'assurance-chômage où les chômeurs disposent de ce choix (modèle AVS-AC).

Pour chacune de ces variantes, il est indispensable qu'il existe un fonds d'assurance unique qui reçoit les versements des primes et qui paie les prestations. Il faut également un système informatique unique permettant de contrôler les paiements dans un temps raisonnable. C'est seulement ainsi qu'une sélection des risques peut être évitée. En outre, tous les acteurs de la nouvelle forme organisationnelle doivent être exclusivement actifs dans le domaine de l'assurance obligatoire de base afin d'éviter des transferts entre assurance de base et assurance complémentaire. Aussi, la caisse unique doit être en charge de la conclusion des conventions tarifaires avec les prestataires de soins (hôpitaux, médecins etc.).

## QUELLE ORGANISATION CHOISIR?

Le modèle office fédéral doit à mon avis être d'emblée écarté en raison de sa lourdeur et de son incapacité d'entretenir des relations directes et rapides avec les assuré-e-

s. Le modèle CNA a pour avantage une application uniforme de la loi sur l'assurance-maladie et l'établissement d'une visibilité et d'une force de frappe plus importante dans des domaines tels que de la prévention. En outre, elle permet de concentrer certaines compétences, par exemple en matière de prise en charge de certaines catégories particulières d'assuré-e-s ou de suivi médical de certaines problématiques sanitaires. Son principal défaut réside dans la situation de monopole dont elle jouirait et qui pourrait favoriser un fonctionnement bureaucratique. D'autre part, une direction de droite d'un tel appareil pourrait être tentée de développer des fonctionnements peu favorables aux assurés pour faire des économies.

Pour sa part, le modèle AVS a pour avantage que les assuré-e-s gardent un certain choix. Le changement de caisse sur le plan local s'effectue alors en fonction de la capacité de ces caisses de traiter avec célérité les situations individuelles des assuré-e-s. Ce système favorise donc les bonnes pratiques administratives tout en éliminant le jeu des réserves qui hypothèque le système actuel. Autrement dit, l'intérêt des caisses se détournerait de la chasse aux bons risques vers la mise en place de prestations de qualité et d'une gestion efficace. Le contrôle de cette organisation serait du ressort du fonds d'assurance nationale. Les faiblesses de ce modèle résident dans les dépenses pour le contrôle des différentes caisses et dans la moindre visibilité de l'assurance face au public. Il rendrait notamment nécessaire une centralisation de la politique de prévention et la construction d'un centre de compétence national pour les médecins de confiance de l'assurance maladie. Du point de vue des assuré-e-s, ce système présente d'importants avantages et devrait être sérieusement envisagé en cas de victoire de l'initiative.

DOSSIER: CAISSE MALADIE UNIQUE ET SOCIALE

## Une assurance sociale de la rente

*En cas d'aboutissement, l'initiative pour une caisse unique permettrait d'ouvrir la voie vers une véritable assurance sociale dans le secteur de la santé. Interview avec Pierre-Yves Maillard, vice-président du PSS et conseiller d'Etat en charge du département de la santé du canton de Vaud.*

**Pages de gauche: Dans le cadre de tes interventions, tu fais fréquemment la comparaison entre l'AVS et l'idée de la caisse unique dans l'assurance-maladie. Pourquoi?**

Pierre-Yves Maillard: Comme l'AVS et l'assurance-chômage, l'assurance-maladie a pendant longtemps été fondée sur des caisses patronales, syndicales ou paritaires. Or, les trois assurances n'ont pas évolué de la même façon. En 1948 l'AVS voit le jour et limite ainsi l'organisation privée des retraites et en 1976 l'assurance-chômage devient à son tour une assurance nationale. Les deux assurances sont fondées sur le principe d'un fonds central sur le plan de la collecte des primes et des prestations et une certaine concurrence entre les différentes filiales des deux assurances en ce qui concerne la qualité des prestations fournies aux assuré-e-s.

En matière d'assurance-maladie, nous nous trouvons aujourd'hui confrontés à un tournant comparable: ou bien l'assurance-maladie emprunte le chemin de l'AVS et de l'assurance-chômage ou bien le contrôle exercé par des groupes d'assureurs privés comme Helsana ou le Groupe Mutuel va s'accroissant. La seconde voie signifie le maintien d'un financement anti-social et la préservation de l'opacité des pratiques de certaines caisses, la première permettrait d'aller dans le sens d'une assurance sociale dans le secteur de la santé.

**Financement anti-social et opacité des pratiques des assureurs privés. Que faut-il entendre par-là ?**

Premièrement, la participation financière des pouvoirs

publics suisses à l'assurance-maladie est la plus basse en Europe. Elle atteint seulement 25% des coûts.

Les dépenses directes des ménages helvétiques pour la santé (paiements non-couverts par l'assurance obligatoire de base) se situent quant à eux parmi les plus élevées des pays membres de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE). La Suisse vient juste après le Mexique, la Grèce et la Corée du Sud.

Aux dépenses directes s'ajoutent les primes d'assurance par tête, le mécanisme de financement le plus anti-social qui soit. En second lieu, le manque de contrôle du système permet aux assureurs de partir à la chasse aux bons risques. En effet, 1% des assuré-e-s génèrent aujourd'hui entre 25% et 30% des dépenses, alors que les 50% d'assuré-e-s qui ont la meilleure santé coûtent seulement 3%. De ce fait, les assureurs font tout pour éviter d'attirer les assuré-e-s potentiellement chers (personnes âgées, malades chroniques) et pour attirer les risques faibles (jeunes). Ils procèdent par exemple en remboursant avec beaucoup de retard les factures.

**Et les fameuses dépenses publicitaires, les salaires des directeurs des caisses?**

J'allais y venir. La situation actuelle a ça d'insupportable qu'elle rend possible des pratiques gestionnaires inadmissibles sur le dos des assuré-e-s et ce en toute impunité. Toute une série d'anciens administrateurs de caisses jouent aujourd'hui au grand manager et touchent des salaires très élevés. Chaque automne nous assistons à de véritables orgies

publicitaires dans le seul objectif de redistribution des risques parmi les différentes caisses. Nos primes financent également un intense travail de lobbying parlementaire des assureurs (santé-suisse), elles entretiennent des prétendus experts et d'économistes de la santé dépendants des caisses.

Heureusement que l'avis de droit publié à fin 2006 concernant l'utilisation illicite des primes par santé-suisse dans le cadre de sa propagande contre l'initiative sur la caisse unique a mis en évidence cette problématique et même contraint Pascal Couchepin de mettre de l'eau dans son vin.

**Et le contrôle des caisses? Du point de vue légal, il devrait exister. Qu'en est-il en réalité?**

Cette question touche un enjeu central. Figurez-vous que les quelque 90 caisses d'assurance-maladie que compte notre pays sont contrôlées par seulement trois ou quatre fonctionnaires de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP)! Chaque caisse reçoit la visite d'un réviseur tous les six ans. Impossible dans ces conditions de contrôler par exemple le système de réserves des caisses.

D'après mes informations, environ 200 millions de francs suisses disparaissent année par année dans des réserves latentes, c'est-à-dire des réserves regroupant notamment certaines types de papiers-valeurs (actions, obligations, etc.) qui sont très souvent comptabilisés à une valeur en-dessous de la valeur de marché pour faire croire à un faible rendement des fonds propres des caisses. En outre, certaines

grandes caisses se trouvent sous un même toit avec des assurances privées classiques et qui génèrent donc des profits.

Impossible de dire sans un vrai pouvoir de contrôle si ces caisses effectuent des transferts depuis l'assurance-maladie de base vers d'autres secteurs du groupe ou de la holding.

**Quels changements apporterait alors la caisse unique par rapport à la situation actuelle?**

J'en citerai trois. Tout d'abord, les Chambres fédérales auraient l'obligation de prévoir un système de financement des primes en fonction de la capacité économique des contribuables et des ménages. On devrait notamment supprimer les primes pour enfants et jeunes en formation. Ensuite, toutes les prestations seraient versées depuis un fonds national à l'instar de l'AVS et de l'assurance-chômage. La concurrence entre les différentes caisses qui existent aujourd'hui pourrait se limiter à la seule fourniture de la prestation, c'est-à-dire la rapidité des paiements, de l'accueil, de la politique de prévention des caisses peut-être aussi, et non pas en fonction de la hauteur des primes. C'est le modèle aujourd'hui en vigueur dans l'assurance-chômage.

Cela permettrait d'économiser plusieurs centaines de millions de francs chaque année par rapport à la situation actuelle. Enfin, la caisse unique introduirait de la démocratie et transparence dans l'assurance-maladie. Les caisses pourraient être dirigées par des directions tripartites comme à l'AVS, l'assurance-chômage et la CNA.

## Ce que la mort de Pinochet nous dit sur le Chili actuel

*Par Ramón Vergara, militant socialiste chilien.*

La mort de Pinochet m'est tombée dessus ce dimanche soir 10 décembre. J'ai refusé de comprendre, étant donné que chaque fois qu'il tombait malade c'était juste pour échapper à la justice. Des mauvais souvenirs affleurent vite dans mon cerveau sensible. Je n'ai rien oublié de ce coup d'Etat du 11 septembre 1973, où la terreur s'installa au Chili pour très longtemps. Les soldats étaient omniprésents et le visage de ce pays allait se transformer définitivement en un vaste camp de répression, torture et persécution politique.

Avec le retour à la démocratie, l'époque paraît propice à ce que le peuple obtienne gain de cause. Le Chili respire. Nombre de dignitaires de l'ancien régime sont sous les verrous dans l'attente de leur comparution devant les tribunaux. Pinochet lui-même est assigné à résidence pour fraude et détournement de fonds (27 millions de dollars), en plus de ses innombrables atteintes aux droits humains.

**LE RÔLE DE L'ARMÉE**

Avec la disparition du misérable, du lâche, de la bête sans honneur, une page noire de l'histoire du Chili et de l'Amérique latine est tournée. Or, malheureusement le pinochetisme n'est pas mort et des éléments antidémocratiques subsistent encore au sein des forces armées et de la droite fasciste. A l'occasion du décès de l'ancien dictateur, le commandant en chef actuel, le général Izurieta, s'est permis de justifier le coup d'Etat. L'armée n'aurait jamais dû rendre des hommages à ce criminel qui, selon la bonne logique de l'histoire, aurait dû finir ses jours en prison. Les forces armées ont ainsi agi comme un véritable pouvoir parallèle à celui de l'Etat chilien.

Pinochet nous a laissé un lourd héritage. Entre autres, un



Sephthyro Festa

modèle économique ultralibéral, importé des Etats-Unis, sous un régime en état de siège où le droit de grève n'existait pas et dont l'objectif affiché était le démantèlement des organes de l'Etat et la privatisation des entreprises publiques. Tout cela a eu un coût social très élevé, en laissant la moitié de la population dans des conditions d'extrême pauvreté. Malheureusement ce modèle économique est toujours en place avec la privatisation de la santé et de l'éducation.

**CONTINUER LE COMBAT**

Les funérailles du dictateur ont été un triste spectacle pour la démocratie chilienne en déshonorant le pays face aux nations du monde. Le décès de Pinochet n'est pas la fin du combat pour continuer à chercher la vérité sur les disparitions forcées

sous son cruel régime. Quelques-uns disent que la mort du dictateur a empêché la réalisation de la justice, c'est une vérité très partielle. En effet, comme le dénonce le juge de la Cour d'appel à Santiago, Carlos Cerda, il s'agit plutôt d'un déni de justice et d'une complicité évidente avec le corps et l'âme de ces respectables personnages habillés en robe noire. Le dictateur quitte ce monde sans être condamné.

La justice chilienne a été incapable de rendre justice et doit s'expliquer à propos de son énorme dette envers les victimes de la dictature. Il y a eu plus de 400 plaintes déposées contre Pinochet. Il est inadmissible que la liste de l'impunité soit si longue et sans résultats concrets. La loi d'amnistie laissée en place par Pinochet doit être abrogée sans délais car son contenu anti-démocratique est contraire aux droits humains. Le délit de séquestration permanente, si cher à l'ancien juge Juan Guzmán, doit être appliqué sans faille, sans aucun questionnement, ni doute. Pour que le Chili puisse vivre en paix dans un proche avenir il faut condamner les responsables matériels et intellectuels de la répression avec des peines fermes de prison. Nous serons très attentifs et poursuivrons nos efforts pour que la vérité soit connue dans son intégralité. L'omerta des militaires doit éclater au grand jour, car les seuls possesseurs des informations sur les 3000 personnes disparues au temps de la dictature, ce sont eux et personne d'autre. Et si la justice helvétique trouvait des fonds appartenant au clan Pinochet et compagnie, il faudrait que ceux-ci reviennent aux victimes de la répression.

# L'instruction publique comme facteur d'intégration

*Dans le contexte des débats sur l'intégration des étrangers, il est indispensable de rappeler le rôle central de l'école dans ce processus: éclairages et contribution au débat.*

Par Anne-Catherine Lyon,  
Conseillère d'Etat (PS, VD)

Aujourd'hui, l'un des derniers creusets de l'intégration est l'école publique. C'est elle qui assure la transmission des valeurs fondatrices de la vie commune dans une société démocratique, ainsi que l'acquisition d'une formation de base permettant à chacune et à chacun de développer ses potentialités de manière optimale pour trouver sa place dans la société.

## DES PRINCIPES DE BASE

L'école publique, en plus d'être obligatoire et gratuite, est neutre confessionnellement. Les questions relatives à la liberté de croyance et de conscience, et partant, de la limite des restrictions qui peuvent lui être apportées pour respecter cette exigence de neutralité confessionnelle sont aujourd'hui traitées, dans nos cantons, conformément à la jurisprudence du Tribunal fédéral. Cette dernière ne comporte toutefois pas un droit général à ne pas être exposé aux convictions religieuses d'autrui. Dès lors, dans l'analyse du contenu de l'exigence de neutralité confessionnelle de l'école, il faut tenir compte de la nécessité de la tolérance, qui est également une composante de ce principe de la neutralité confessionnelle. Ainsi, dans les faits, ce que d'aucuns nomment la laïcité de l'Etat se résume souvent à une obligation de neutralité qui lui impose de s'abstenir, dans son action publique, de toute considération confessionnelle susceptible de compromettre la liberté des citoyen-ne-s dans une société pluraliste. Elle vise à préserver la liberté de religion, mais aussi à maintenir, dans un esprit de tolérance, la paix confessionnelle.

En application de ces principes, s'agissant de

l'école, la jurisprudence du Tribunal fédéral prévoit que:

- le port de symboles religieux doit être admis, pour les élèves de tous les niveaux d'enseignement;
- le port de symboles religieux peut être interdit pour les enseignants et les enseignantes de l'école obligatoire;
- des congés scolaires d'une durée limitée peuvent être accordés pour permettre d'accomplir les devoirs religieux;
- des dispenses peuvent être accordées pour des cours spécifiques dont la fréquentation peut heurter la sensibilité des enfants ou de leurs parents; toutefois, l'octroi de dispenses ne doit pas perturber le bon fonctionnement de l'établissement scolaire, ni menacer le bien de l'enfant en ne permettant par exemple plus d'assurer l'égalité des chances. En résumé, ces positions ne s'inscrivent ni dans une logique d'assimilation, ni dans un esprit communitariste, mais dans une volonté d'intégration, cette dernière étant par nature un processus dont le caractère évolutif constitue l'un des traits essentiels.

## LES LIMITES DU PRAGMATISME

Toutefois, il faut constater à regret que cette approche dite pragmatique a ses limites. D'une part, elle transfère le poids et la responsabilité de sa mise en œuvre sur le corps enseignant et sur les directions des établissements scolaires. C'est à eux qu'il incombe de dialoguer avec les élèves, avec leurs parents, d'évaluer les situations et de désamorcer les conflits. Confrontés à cette tâche difficile, les professionnels du terrain sont de plus en plus nombreux à demander une clarification de la situation.

D'autre part, cette approche pragmatique privilégie une analyse au cas par cas, cen-

trée sur l'individu et les particularismes, au détriment du collectif et des valeurs fondamentales, et en contradiction souvent avec les missions fondamentales de l'école qui sont, outre l'instruction, la transmission d'une culture commune permettant à chaque jeune de trouver la place qui est la sienne dans la société. Or force est de constater que les visions individuelles tendent à se multiplier dans nos écoles, avec par exemple des demandes d'exemption de toute scolarisation pendant le mois de décembre au prétexte que l'on y parle de l'Avent, qui est pourtant devenu une partie de notre culture ne dépendant plus aujourd'hui d'une religion particulière. Il va sans dire que de telles demandes ne sont pas acceptées.

## LA NÉCESSITÉ D'UN DÉBAT DE FONDS

En tant que socialistes, militant dans un parti qui a été à l'avant-garde des combats pour la liberté et pour l'égalité, c'est une politique d'intégration ouverte, mais également au service de nos valeurs que nous devons défendre. Cela signifie concrètement qu'un choix individuel peut être en contradiction avec ces valeurs collectives, mais seulement dans la mesure où il ne les remet pas fondamentalement en question. Or de tels conflits d'intérêt peuvent concerner certains courants

religieux, qui s'opposent par exemple à la valeur fondamentale que constitue pour nous l'égalité entre hommes et femmes, ou encore l'obligation de suivre l'ensemble des cours donnés par l'école.

C'est pourquoi, pour réussir l'intégration, il faut non seulement exprimer de manière aussi claire que possible ce qui relève des droits individuels et ce qui relève des droits collectifs, mais il faut aussi veiller à ce que ces valeurs collectives soient véritablement mises en œuvre, vécues et transposées au quotidien. Défendre le principe de mixité, le caractère obligatoire des cours, préserver l'intérêt de l'enfant, et, par delà, réaffirmer avec force les valeurs d'égalité des chances, d'égalité des sexes, de solidarité et de cohésion, tout en garantissant la liberté de croyance et de conscience de chacune et de chacun dans un esprit de tolérance et de paix confessionnelle, tel est le délicat équilibre qu'il s'agit de trouver. Une approche clarifiée et plus «codifiée» devra être élaborée, tout en sachant pertinemment ce qu'elle déclencherà, dès lors qu'elle forcera à aller au fond des choses et à mener un débat politique et juridique majeur sur ces questions. Nous ne pouvons pas faire l'économie de ce débat dans la mesure où la question de l'intégration doit être abordée dans sa globalité et sa complexité.



stef miko

# Le long mûrissement de la prochaine majorité vaudoise

*Pierre Aguet, ancien Conseiller national et ancien secrétaire du PSV, nous livre son analyse sur les élections à venir, lui qui a suivi la lente progression de la gauche vaudoise depuis les années septante.*

Par Pierre Aguet, ancien  
Conseiller national (PS/VD)

À la demande de la rédaction de Pages de gauche, il m'est agréable de reprendre la plume après sept années de silence. Dire son enthousiasme est aussi agréable. Les options prises par le PSV sont d'une absolue cohérence. Même le lâchage regrettable des Verts ne les ont pas ébranlées. Bravo.

Il n'y a pas de révolution de doctrine. Mais à la cohérence s'ajoute amitié et connivence entre les candidats. Depuis l'élection de Biéler, très proportionnalistes, les socialistes vaudois ont défendu une participation au gouvernement de toutes les composantes de la gauche. Disposant de deux sièges, ils se sont fortement engagés pour permettre à un vert d'accéder au Conseil d'Etat. Peu après, lorsque la droite a poussé vers la porte un Veillon qui voulait supprimer un certain nombre de privilèges fiscaux, le PSV s'est également engagé de manière déterminante en faveur de l'élection de Josef Zisyadis.

## UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE UTILE

Cette expérience, il est vrai, en fait encore «tousseur» plus d'un. Il y eut peu de mois, en deux ans, où, voulant marquer sa différence, le chef du département de Justice et Police, n'ait pas évoqué devant la presse, tout le mal qu'il pensait des Biéler, Schwab et Schmutz, trop liés aux Conseillers d'Etat majoritaires. Avec un style différent, nos Conseillers d'Etat d'alors, ont pourtant fait un travail remarquable. Avec un Grand conseil de droite, ils ont fait sauter le verrou d'une réforme indispensable de l'école vaudoise. Ils ont réparti d'une manière plus cohérente l'administration cantonale. Ils ont lancé le processus de

la nouvelle Constitution. Ils ont fait tomber la «malédiction» des règles d'élection du Grand conseil. Si l'espoir d'une majorité de gauche est aujourd'hui crédible, c'est à eux que nous le devons.

## DEPUIS LONGTEMPS, LE PREMIER PARTI VAUDOIS

Le PSV m'a confié son secrétariat et la rédaction de son journal jusqu'en 1983. Lors des élections de 1978, nous avons gagné dix sièges au Grand Conseil et surtout obtenu 1110 listes de plus que les radicaux. Malgré cela, ils étaient plus nombreux de 7 sièges dans le législatif et nous toisaient avec l'arrogance des mauvais perdants. Les règles du jeu sont maintenant plus correctes. Merci à ceux qui ont su déclencher les réformes électorales indispensables.

Les radicaux s'assurent, depuis le début du 19ème siècle, «la complicité» des autres composantes de la droite pour maîtriser les décisions déterminantes que «l'économie» veut bien laisser aux instances politiques... Le PS doit aussi composer avec les autres composantes de la gauche et cela ne lui est pas difficile, car, contrairement aux premiers nommés, il n'a aucune difficulté à partager le pouvoir.

## DES OBJECTIFS DÉCIDÉS EN COMMUN

Ces élections cantonales vaudoises de 2007 ont été préparées avec soin. Un «programme commun» a fait l'objet de nombreuses séances. Si les conseils passent à gauche, les vaudoises et les vaudois savent où seront mises les priorités.

Ensuite, les trois formations ont choisi leurs candidats. Là, il y a eu un «bug». Un candidat évincé par les siens au départ de Biéler ne s'avoue pas vaincu. Dès lors, il entraîne sa formation

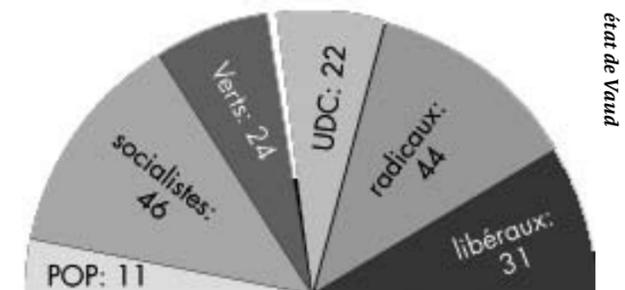
à prendre le risque d'une élection de quatre Conseillers d'Etat de droite au premier tour. Dommage. Mais jouable. Cette association des composantes de la gauche n'en serait pas une si l'un des partenaires n'était pas autorisé à faire des bêtises... Les électeurs verts diront s'ils préfèrent Marthaler ou Martinet. Le congrès n'a pas voulu trancher. Cette solidarité relative de la gauche vaudoise n'a pas toujours été. Il faut se souvenir que pendant un tiers de siècle, entraîné par un Pierre Graber qui en faisait son credo, le PSV ne voulait avoir aucun contact avec le POP. Ce POP s'était constitué à Renens en entraînant quasiment le 90% des troupes du PSV. De plus, il était associé, au plan international, aux tenants de la dictature du prolétariat...mais dictature quand-même. Les goulags en étaient l'illustration.

## UNE UNITÉ TRÈS CRÉDIBLE

Nous étions quelques-uns, dans les années soixante, à remettre en cause cet ostracisme. L'union de la gauche préconisée par les amis de Mitterrand avait un fort écho dans nos consciences.

Lorsque le PSV décida de créer un secrétariat permanent en 1970, c'est à un tenant de cette nouvelle politique qu'il fut confié. En 1971, le premier apparentement pour les élections nationales fut décidé à deux tiers des militants présents à Epalinges. Il rendit enfin crédible la candidature socialiste au Conseil des Etats (ratée à 400 voix) et un congrès particulier, réuni à Paudex en 1972, arrêta une série de thèses relatives aux modalités de cette collaboration. Nous lançons ensemble l'initiative «Logement». A la même époque, un jeune citoyen nommé Daniel Bré-laz, passait souvent à mon bureau demander des conseils. Il organisait le GPE, ancêtre des Verts vaudois.

Voilà donc un tiers de siècle que cette collaboration existe avec des hauts et des bas. Si elle présente un visage crédible et «jeune», cela vient des personnalités nouvelles qui figurent en haut des affiches, cela vient aussi de la complicité évoquée plus haut. Tous les espoirs sont permis lors du renouvellement des autorités cantonales de mars prochain.



La gauche arrivera-t-elle enfin à bousculer l'immuable majorité de droite dans le canton de Vaud

# Le Théâtre romand en panne de lieux de programmation

Alors que tout le monde se plaint du manque de relève dans le théâtre romand, c'est plutôt les choix de programmation qui posent problème.

Par Gianni Schneider, metteur en scène

Que sont devenus l'Arsenic à Lausanne et le Grütli à Genève, en ce début 2007? Pourquoi les compagnies indépendantes n'y trouvent-elles plus leur place? Pourquoi le théâtre s'y meurt-il? Réponse: parce que ce n'est pas lui qu'un certain public désire y voir et entendre. Ces deux lieux l'ont habité, hélas, à des «curiosités de désespérés» qui ne racontent rien ou pas grand-chose. Qui sont d'une médiocrité navrante.

## LE THÉÂTRE EST AVANT TOUT UNE AVENTURE HUMAINE

Les réflexions que peut faire un metteur en scène de théâtre prennent la forme d'états physiques; c'est leur modestie, mais peut-être aussi leur vertu. Ce qu'un metteur en scène de théâtre peut restituer des auteurs dramatiques s'exprime d'abord par la pression sanguine ou l'état nerveux, ou le trouble animal, qu'il instaure dans les personnages incarnés par ses comédiens et comédiennes. Telle est sa première façon de penser. Un metteur en scène de théâtre aborde une œuvre dramatique avec sa sensibilité, et les moyens du corps, et non pas avec son esprit.

A l'Arsenic et au Grütli, les programmations révèlent une quasi totale épuration du théâtre. La majorité des spectacles à l'affiche relève de genres nouveaux, dits de «curiosités» (recherche de concepts, installations, performances, arts plastiques). Le théâtre contemporain, qui prétend souvent se chercher à travers des «formes émergentes», s'en trouve régulièrement frappé d'intellectualisme au stade des projets, et d'indigence sur le plateau. Ces curiosités devraient être, à mon sens, soumises à des

règlements particuliers. Elles ne devraient plus porter le titre de théâtre, puisqu'elles ne s'inspirent pas du tout de textes classiques ou contemporains racontant une histoire. Seuls y règnent des fragments brouillons, attestant la volonté contre-productive de faire du «neuf» déraciné du passé. L'histoire et la vocation première de ces deux lieux se sont évaporées: de quoi remettre en perspective leur vocation, en relation avec celle des deux «grandes institutions» que sont les Théâtres de Vidy et de La Comédie.

## POUR UN TRAVAIL DE RECHERCHE THÉÂTRALE

Le Théâtre sait des choses que nous avons oubliées, et dont lui seul se souvient. Un vrai travail de recherche théâtrale consiste à choisir des écritures fortes et à réaffirmer la dimension de forum au cœur du théâtre, de telle sorte qu'il devienne:

- un lieu où l'on présente des histoires d'hommes et de femmes pris dans la tourmente et les vicissitudes de ce monde;
- un lieu où le spectateur se confronte aux idées et aux grandes tensions sociales qui agitent ou qui ont agité notre humanité;
- un lieu qui fonctionne comme une sorte de «laboratoire de l'imagination sociale» et qui force, par ses interpellations et ses provocations, le spectateur/citoyen à se redéfinir et à se positionner.

Le public bouge beaucoup. Il n'est pas fidèle par principe. Lorsque le spectacle de théâtre présenté ne l'émeut pas, il ne revient pas. Aujourd'hui, on nous fait croire qu'il faut montrer autre chose que du théâtre à L'Arsenic comme au Grütli. Le rare public d'aujourd'hui dit «on ne va plus à l'Arsenic ou au Grütli pour voir du théâtre...». Que faut-il en déduire? Je reste persuadé qu'il ne faut pas opposer le théâtre à

ces curiosités, mais essayer de les faire coexister par une programmation nuancée. L'Arsenic et le Grütli ont beaucoup à apprendre. Les formes de spectacle émergentes qu'on y présente bredouillent dans un environnement de vidéos et de sons informes, et de surcroît inefficaces. Elles ne se suffisent pas à elles-mêmes et ne se substitueront pas au théâtre. Le constat pour l'instant, est donc celui-ci – je le répète: le théâtre se meurt... malheureusement.

## QUELS LIEUX POUR LA «RELÈVE ROMANDE»?

L'Art appartient à l'essence même de la vie, en particulier l'Art dramatique, qui est sans doute la plus ancienne manifestation de l'originalité de l'esprit humain, et qui reste constitutif de son évolution.

De plus, la presse écrite joue le jeu le plus négatif en répétant constamment qu'il n'y «a pas de relève dans le théâtre». C'est maladroit et faux. De jeunes compagnies existent en Suisse romande, portées par une véritable démarche artistique et esthétique. Le vrai problème est ailleurs. Il réside dans la programmation de l'Arsenic et du Grütli, où sont programmés bien trop peu «des confirmés du théâtre romand» et «des jeunes compagnies». Et le sont-ils qu'ils doivent partager l'affiche, en minoritaires absolus, avec des spectacles dits de curiosités de désespérés.

En conclusion: que fait-on pour les excellentes compagnies indépendantes romandes du théâtre? Où peuvent-elles et doivent-elles se produire si les curiosités du moment occupent quasi tout l'Arsenic et le Grütli? C'est un choix politique de réaffirmer de nouvelles priorités pour faire mieux coexister «curiosités» et recherches théâtrales des compagnies indépendantes.

## KENY ARKANA le rap redevient contestataire

L'album «Entre Ciment et Belle Étoile» de Keny Arkana, rappeuse marseillaise de 23 ans et d'origine argentine, a fait irruption dans les bacs il y a quelques semaines, et l'on ne peut que se réjouir du succès qu'obtient jusqu'à présent cet opus. Grâce à Keny Arkana, le rap peut enfin renouer avec l'un de ses principes fondateurs: son caractère contestataire, ce que les gens ont tendance aujourd'hui à oublier, et pour cause. Car ne nous y méprenons pas, le monde du fric, des bagnoles, du luxe et des pin-up dénudées que «chantent» les 50 cent, Snoop Dogg, Booba ou autres Diam's n'a rien à voir avec les hymnes de révolte que poussaient les fondateurs de ce genre (Afrika Bambaata, Rakeem, etc.), noble s'il en est, dénonciateur d'un mal-être réel pour les classes défavorisées, désirent prendre la parole par l'art du hip-hop ou du breakdance, une parole que le système ne leur accordait pas. Et Keny Arkana est une révoltée elle aussi, mais de l'an 2000! «Anticapitaliste et altermondialiste», elle fustige les problèmes sociaux et politiques de ce monde, en s'en prenant à «L'Occident qui n'a toujours pas retiré sa tenue de colon!» Proche également de ses racines argentines, la rappeuse laisse également la part belle à certains airs folkloriques sud américains sur son disque, non sans susciter un certain étonnement à première écoute, mais dont l'originalité est agréable au possible. Les textes eux sont puissants et tranchants comme dans «Nettoyage au Karcher» ou «La Rage» (véritable «bombe» de l'album), pour ne citer que deux morceaux. Une vraie bouffée d'air frais, sur un air de pavés battus par les masses opprimées, avec un talent fou et une pêche qui font du bien, à l'auditeur et à tout le mouvement rap! MC

# Dites ce que vous pensez... tant que vous pensez comme nous



www.prd.ch - sarkostique.over-blog.com, monelection.ch

Tout stratège politique qui se respecte vous le dira, les élections du XXIe siècle se gagneront sur Internet. Prenez la France... Alors qu'à gauche de vieux dinosaures s'obstinent à rédiger – sur quelques vieilles ardoises sans doute – des programmes que personne ne lit, Ségo, elle, crée pour tout programme, un site rutilant au nom sensuel et ambitieux, Désirs d'avenir. En guise d'analyses, une rubrique «ce que j'ai dit sur...», un chatoyant patchwork de quelques phrases que Ségo a prononcées sur telle ou telle thématique. A son côté, des centaines de blogs de soutien, du segoloscope, à la segovidéo, en passant par la segothèque; ça décoiffe, ça bouge, ça bavarde, toute cette agitation couvre parfaitement l'inanité d'une femme qui s'apprête à mettre définitivement le PS français sur les rails du social-libéralisme.

## TOUT VIENT À POINT À QUI SAIT BLOGUER

En Suisse, comme d'habitude, on suit mais, comme d'habitude, avec dix ans de retard... quoique. Plus de six mois avant les élections nationales, près de cent potentiels candidat-e-s se sont déjà inscrit-e-s sur le site de

blogs lancé par la RSR.

Les radicaux vaudois s'y mettent aussi tranquillement... rien de révolutionnaire, un timide sondage en page d'accueil de leur site pour montrer qu'ils savent rester en phase avec l'actualité. On est encore loin des tribunaux populaires prônés par Ségo, juges de l'action des politiques et liens entre ces derniers et le peuple. Preuve en est le dernier sondage mis en ligne par l'ex-plus-grand parti-de-Suisse-qui-n'en-finit pas-d'agoniser sur l'initiative pour une caisse-maladie unique. Passons sur l'impartialité douteuse du sondage qui, à la question «Pensez-vous qu'une caisse-maladie unique aura comme effet principal d'être:» propose comme choix: «moins bien pour plus cher», «de supprimer le libre choix du médecin», «de baisser la qualité des soins», «une bonne

solution» (quand même...). Voilà de quoi faire manger son bouquin de méthodologie à un sociologue. Malgré ce léger biais, la dernière réponse commence à emporter une majorité relative d'abord, puis une majorité absolue. Après une cinquantaine de votes, elle obtient 63%, à la fin décembre elle se hisse même à 70% des avis exprimés alors que le nombre de votants avoisine la centaine. Les radicaux décident d'arrêter les frais et enlèvent en toute discrétion le sondage de leur site. La cyber-démocratie, ça va... tant qu'elle n'est qu'un cache-sexe à l'auto-promotion! Ségo l'a bien compris: elle qui prône la participation jusqu'à l'excès fait modérer tous ses messages et ne propose aucun sondage qui pourrait devenir embarrassant.

Julien Wicki

## ABCD

### Le petit Broulis résumé

Tous les vaudois et vaudoises trentenaires ont reçu gratuitement cette année (merci à l'industriel Kudelski) un exemplaire du livre-abécédaire du Conseiller d'Etat Broulis. Pour les autres, nous avons obtenu un résumé de la pensée du grand argentier vaudois.

- Assistés** (à remettre au travail)
- Bien** au contraire (ni pour, ni contre)
- Centre**, centrisme, centriste, compromis, consensus (voir M)
- Droite** (bien pour les finances, dure avec les étrangers)
- Economies** (en faire de manière indolore)
- Formation** (à encourager, mais sans trop d'ambitions)
- Gauche** (sympa avec les étrangers, mauvaise pour les finances)
- Hôpitaux** (il en faut mais pas trop)
- Idées** (coûtent cher et vous fâchent avec les gens: à éviter!)
- Jura vaudois** (sympa, mais trop de chômage)
- Kudelski André** (industriel, mecène de la littérature vaudoise)
- Lausanne** (devrait être plus près de chez moi)
- Mou du genou** (voir N)
- Ni-ni** (par exemple: ni droite, ni gauche)
- Oh zut!** j'ai encore oublié que j'étais Radical.
- Projets** (ne pas en avoir non plus; coûtent cher en général)
- Quête du Graal** (synonyme: équilibre des finances)
- Raisonnable** (contraire de Droite ou Gauche)
- Socialisme** (voir I)
- Trop cool!** (j'ai rétréci la dette)
- UDC** (méchants, voir X)
- Verts** (auraient été Radicaux, il y a 30 ans)
- Wok** (grande poêle dans laquelle on mélange tout)
- Xénophobes**. Bouh! pas bien!
- (voir D)**
- Y'en a point comme moi!**
- Zisyadis** (faucon à abattre)

RF

## AGENDA

**Du 25 janvier au 5 mars**

**Conférences publiques** avec Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, et Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat.

**25 janvier**, 20h00, Salle du Conseil communal, Hôtel de Ville, Le Sentier. **26 janvier**, 19h00, Château de Rolle, Rolle. **1er février**, 20h15, Château d'Echallens, Echallens. **2 février**, 20h00, Salle des Pressoirs, route des Pressoirs, Lonay. **6 février**, 20h00, Aula de l'Ecole professionnelle, J.-J. Rousseau 3, Clarens.

**8 février**, 20h30, Foyer des Ruvines, place de la Gare, Cully. **12 février**, 20h00, Ecole professionnelle du Chablais, chemin des Marronniers 3, Aigle. **20 février**, 20h00, Hôtel-Restaurant La Suite (Face à la Migros), Temple 10, Payerne. **22 février**, 20h00, sous-sol de la Grande salle, route des Flumeaux, Prilly. **5 mars**, 20h00, Salle polyvalente, Yvonand.

**31 janvier**

**Débat Caisse unique** – Débat contradictoire entre Géraldine Savary et Claude Ruey. 19h30, Salle du Conseil communal, Le Manoir, place du Château, Nyon.

**3 février**

**Congrès du Parti socialiste neuchâtelois.** 09h30, Grande Salle (près du port), Saint-Aubin.

**15 février**

**Conférence publique** avec Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, invitée par l'Association pour les droits de la femme. 20h00, Centre paroissial d'Ouchy (CPO), Lausanne.

**15 février**

**Conférence «Caisse unique»** – Conférence publique avec Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat. 20h00, Salle communale, Jouxten-Mézery.

**17 février**

**Fête de la Rose** – Cinéma l'après-midi et le soir, banquet avec discours et disco au menu – Org. Parti socialiste lausannois. Cinéma dès 14h00, banquet dès 20h00 et disco dès 23h00, Casino de Montbenon, Lausanne.

**11 mars**

**Votations fédérales**  
Elections cantonales vaudoises.

**24 mars**

**Assemblée des délégués du Parti socialiste suisse.**  
10h00, Locarno.

**28 mars**

**Congrès ordinaire du Parti socialiste fribourgeois.**

# Ludwig Forrer

«Nous n'avons vraiment pas peur de l'état. Il est des fonctions qui ne peuvent guère être remplies convenablement que par l'état et, dont des particuliers ne peuvent s'acquitter d'une manière satisfaisante. Nous croyons avoir prouvé que l'assurance contre les accidents (et la maladie) est une de ces fonctions-là.»

*Ludwig Forrer, (1845-1921), radical progressiste, surnommé le «Lion de Winterthour», Principal artisan du projet de loi fédérale sur l'assurance contre les maladies et les accidents, refusée en votation populaire en 1900. Elle prévoyait une affiliation obligatoire, la couverture des soins et des pertes de gain, un financement par la Confédération et par des cotisations versées par les employeurs et les salariés. Il démissionnera du Conseil national suite à l'échec populaire de la «Lex Forrer». Il sera ensuite élu au Conseil fédéral en 1903. Il y siégera jusqu'en 1917.*

P.P.

CH-1450 Sainte-Croix

**Pages de gauche**  
Mensuel d'opinions socialistes

## Paroles radicales

«Le nombre des prolétaires augmente d'une manière effrayante dans notre pays. Le capital y acquiert une puissance inouïe, obéissant à la tendance naturelle de se développer encore davantage et, à cette fin, de confisquer le travail de l'homme ainsi que d'asservir l'Etat. Il réussit, et son succès a comme contre-partie la misère des masses. Il faut que l'état empêche le capital d'obtenir un pareil succès et qu'il réduise son influence à la mesure convenable. Nul autre que lui n'a le pouvoir de le faire. Il lui appartient de veiller à ce que personne ne meure de faim, à ce que tout le monde soit vêtu et logé. Il faut qu'il garantisse le nécessaire à chacun. Le capital ne doit pas encore accaparer ce nécessaire, et, s'il ne veut se résigner à le laisser intact, on l'y contraindra, l'état est là pour l'y contraindre, et toutes les classes de la société ont intérêt à lui venir en aide: membres du corps enseignant, pasteurs et curés, tous ceux qui ont du cœur et qui respectent les commandements de la loi morale. L'une des missions de l'état consiste dans l'assurance des subordonnés (Unselbständige) et en première ligne de ceux qui courent le plus de risques, — nous entendons l'assurance des ouvriers contre les accidents. Nous garantissons le nécessaire à l'ouvrier estropié, comme aussi à la famille toujours indigente de l'ouvrier mort des suites d'un accident.»

*Ludwig Forrer, Mémoire sur l'introduction d'une assurance contre les accidents, Feuille fédérale 1890, volume I, no 6: pp.pp. 410-411*

«On se croirait à la bourse, ou chez le négociant en gros, ou chez l'épicier; seulement on ne discute pas de la valeur d'un titre, d'un ballot de coton, ou d'un kilogramme de café, mais de la valeur d'un bras, d'une jambe, de côtes brisées, et l'on est en présence d'un malheureux dont toute la fortune consistait dans ses membres entiers et sa capacité de travail. Cette circonstance rend ce marchandage particulièrement odieux, mais qu'y faire dans des conditions où la vie et la santé de l'homme représentent une somme d'argent? Il est certain que les sociétés (d'assurance) composent leur personnel de gens experts, honnêtes et considérés. Mais dans notre branche de l'assurance, comme dans les autres, il se commet par-ci par-là des abus dans les degrés inférieurs de la hiérarchie, et ces abus ne sont pas très rares tout au bas de l'échelle, où se fait la recherche des assurés. (...) Que d'irrégularités ne sont pas commises là où tout se passe verbalement, sans autre écriture que la quittance de l'assuré! Si la plupart des employés qui s'occupent du règlement des indemnités agissent loyalement, il est à regretter que de mauvais collègues les fassent tomber en discrédit.»

*Le même pp. 373-374*